

8 DÉCEMBRE 2022

JE VOTE
la
cgt

**Pour nos carrières,
nos rémunérations,
nos retraites**

**Pour des élu-es
engagé-es
à nos côtés**

**Pour la
reconnaissance
de notre travail
et de nos
qualifications**

**essentielle pour nos droits
pour le service public**



Voter CGT. c'est essentiel POUR DONNER AUX FUTUR·E·S ÉLU·E·S LES MOYENS

de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent·es statutaires et contractuel·es pour un meilleur service public, du local au national.

- Augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut
- Instauration du temps de travail à 32h00 par semaine
- Création d'emplois statutaires
- Retraite à 60 ans maximum avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois
- Mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Abrogation du jour de carence
- Intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle
- Financement du CNFPT à 3%
- Développement des Comités d'Activités Sociales et Culturelles (CASC).

AU CST

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote la CGT POUR DES REPRÉSENTANT·E·S QUI INTERVIENDRONT

pour de meilleures conditions de travail et sur les questions qui nous concernent tous et toutes et plus particulièrement sur :

- l'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, transferts et privatisations, temps de travail...)
- les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences
- le régime indemnitaire (RIFSEEP...)
- la formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle
- l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale.

et à Nantes. au CST. on défend l'idée de

repenser le temps de travail

de poursuivre la réflexion sur le régime indemnitaire

- Bilan et réouverture de négociations concernant les régimes indemnitaires de grade des catégories C suite à l'augmentation du point d'indice
- Révision des classifications des niveaux de régime indemnitaire emploi et fonction
- Revalorisation de la bonification du dimanche travaillé et du travail de nuit
- Prime Ségur pour les agent·e·s concernés

- L'harmonisation des règles d'organisation du travail et leur application dans les services.
- La création d'équipes volantes de titulaires formés pour palier aux absences dans tous les métiers, en clarifiant leurs missions et leurs périmètres.
- Une organisation qui respecte la charge de travail des agents et notamment des cadres
- Suppression de toute forme d'écrtage d'heures travaillées et de toute forme de forfaits horaires minorant le décompte d'heure réellement effectuées.
- Accès facilité au temps partiel, pour toutes et tous, acceptation des demandes d'adaptation d'horaires pour contraintes personnelles
- Encourager et permettre le droit à la formation
- Obtenir des recrutements sur les postes vacants pour éviter les surcharges de travail.

et vos élu·es CGT militeront aussi pour :

mieux encadrer le télétravail

- Instaurer l'attribution de l'indemnité forfaitaire à hauteur du plafond permis par l'arrêté du Conseil d'État du 7/07/22 (soit 2,5 € par jour plafonnés à 220 € par an)
- Garantir le respect du temps de travail par des plages horaires définies et défendre le droit à la déconnexion,
- Instaurer d'espaces d'échanges physiques et non numériques avec les équipes (au moins une fois par semaine) pour des bilans, solutions aux difficultés d'organisation, aide à la décision, rôle de « lanceur d'alerte » ou prévention des risques psycho-sociaux.
- Forfait mobilité durable : ouverture de négociation sur l'application de ce forfait notamment pour la prise en compte de tous les modes de déplacements doux, et la révision du seuil des 100 jours par an.

obtenir des salaires décents

- Reconnaissance des années d'étude supérieure dans le calcul de la retraite.
- Reconnaissance de l'expertise dans le déroulement de carrière.
- Fin des inégalités liées aux fonctionnalités des cadres A et B :
 - Abrogation des grades d'accès fonctionnels, et accès par avancement de grades, promotion et examen professionnel.
 - Une catégorie A pour chaque filière professionnelle.
 - Grille indiciaire linéaire et commune aux trois versants de la Fonction Publique, traduisant les qualifications acquises par diplôme, par examen professionnel ou par formation.

résorber la précarité

NOTAMMENT EN LIEN AVEC LES NOMBREUX POSTES NON POURVUS :

- Organisation de concours internes, la stagiairisation des contractuels.
- Suppression des contrats de projet, pour lutter contre la précarisation des cadres territoriaux.

augmenter la participation employeur

- **Pour la mutuelle santé :**
 - Prise en charge à hauteur de 50 % minimum pour tous.
- Prendre en compte la composition familiale (vos ayant-droits) dans le montant de la participation, et permettre des modulations indiciaires
- Mettre en place des dispositifs de fonds de solidarité pour les agents retraités.
- **Pour la prévoyance :**
 - Défendre un système de contrat collectif dans nos collectivités
 - Garantir un panier minimal accessible financièrement aux agents : fixer la participation à au moins 50% du montant réel de la cotisation

gagner le plein exercice de sa responsabilité professionnelle quand on est cadre

- Construire des organisations de travail en équipe.
- Reconnaître le droit d'énoncer des propositions alternatives et contradictoires.
- Faire reconnaître un droit d'alerte en cas de risque grave sur la santé et l'environnement professionnel.
- Évaluer les politiques publiques et les organisations de travail sous l'angle de l'utilité et de l'efficacité sociale et environnementale.
- Mettre en place une évolution collective du travail, avec de nouveaux critères d'évaluation qui intègrent l'éthique professionnelle, l'impact sur l'environnement, la satisfaction des besoins.

C S T

- 1- GADET Anita- F- DRH
- 2- CHERRE Jérôme- H- Pôle Nantes Loire
- 3- FLOQUET-RICA Isabelle- F- Petite Enfance
- 4- POTIRON Didier- H- DVAJ
- 5- FAOUZI Sakina- F- DIR INVESTISSEMENTS CIRCULATION
- 6- GAILLARD Franck - H- DOPEA
- 7- CHABOURINE Virginie – F - DRGEP
- 8- POULAIN Johann – H -DGTPDS,REGLEMT GESTION ESP PUB
- 9- D'ZIRI Céline – F- Pôle Nantes Ouest
- 10-PAUTRAT Pierre Charles - H- DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE
- 11- MORCHID Mina – F- DRGEP
- 12- LEMERLE Pascal – H- POLE ERDRE ET LOIRE
- 13- DJEBRI Muriel – F- DIRECTION EDUCATION
- 14- BOUTINON Sylvain -H- DIRECTION NATURE ET JARDINS
- 15- PINSON Géraldine – F - DGCAV, DIR DEV CULTUREL

- 16- LICCIARDI Maurizio – H- POLE NANTES LOIRE
- 17- KONOVALOVA Tatiana – F- DGTPDS,COORDINATION RESSOURCES
- 18- THILLARD Morgan – H - DOPEA
- 19- CHERGUI Claudie – F - DIRECTION PARCOURS VIE AINES
- 20- LAUNAI Elia – H -DOPEA
- 21- LARONCE Valérie – F - DIRECTION NATURE ET JARDINS
- 22- GIRARD Bruno – H - DIRECTION EDUCATION
- 23- VOINEAU-TUFFIN Christine – F - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
- 24- THEBAUD Lionel – H - DIR URBAN REGLEM/ SERV.LOGEMT
- 25- GUILLON Corinne – F - POLE LOIRE CHEZINE
- 26- CHERGUI Mahfoudh – H - POLE LOIRE, SEVRE, VIGNOLE
- 27- HENRY Isabelle – F - POLE NANTES OUEST
- 28- RAITIERE Fabien – H - DOPEA
- 29-FLOURE Sandrine – F - DIRECTION PARCOURS VIE AINES
- 30- ABDELKADER Lahcen – H - DOPEA

C A P cat C

- 1- PILLAIS Arnaud – H - DIRECTION RELATION AUX USAGERS
- 2- TOURNOUD Céline – F - DRH
- 3- BARBIER Manuel – H - POLE NANTES OUEST
- 4- RIO Stéphanie – F - POLE ERDRE ET LOIRE
- 5- BOUCHET Philippe – H - DIRECTION NATURE ET JARDINS
- 6- JAMIN Gilles – H - DIRECTION NATURE ET JARDINS
- 7- REMLI Mohamed – H - DIRECTION OPERATEURS EAU ASST
- 8- GAREL Pierrick – H - DIRECTION LOGISTIQUE
- 9- COUSSEAU Steve – H - POLE SUD OUEST
- 10- SIACI Jennifer - F- DIRECTION RELATION USAGERS
- 11- PADIOLEAU Johann – H - POLE SUD OUEST
- 12- DRIGEARD HESNAULT Anne – F - BATII, DAAELE
- 13- CARCELES Juliette – F - DIRECTION EDUCATION
- 14- DELALANDE Dylan – H - POLE NANTES LOIRE
- 15- AUDUREAU Marie- Ange – F - DIRECTION PETITE ENFANCE
- 16- LE PIN Anita - F - POLE NANTES LOIRE

C A P cat B

- 1- BOROPERT Ludovic
- 2- DENIS Guylène - F -
- 3- PRADEL Nicolas – H
- 4- CHALET Jean-Luc –
- 5- PECHEUR Chantal –
- 6- GUITARD Edouard –
- 7- ROYAUX Magali – F
- 8- ALEXANDRE Manue
- 9- EVEILLARD Véroniqu
- 10- BOUCHY Florence -
- 11- PINSON Géraldine
- 12- VOINEAU TUFFIN C
MUNICIPALE



31- LIMAN Marie Pierre – F - DRH
 32- CHENTOUF Mohamed – H - DIRECTION PARCOURS VIE AINES
 33- DUSSART Emmanuelle – F - POLE NANTES OUEST
 34- COUINET Thomas – H - Pôle Nantes Loire
 35- BRIAND LE MOAL Aurélie – F - DIRECTION NATURE ET JARDINS
 36- GUIBERT Raynald – H - DIRECTION NATURE ET JARDINS
 37- LE MERDY Gilles – H - DIR QUARTIERS COEUR DE VILLE
 38- CHATAIGNER Maxime – H - DIRECTION PROTOCOLE RELAT PUBL
 39- ANIZAN Joëlle – F - POLE NANTES LOIRE
 40- LEGAL Jean Philippe – H - DIRECTION RELATION USAGERS
 41- BOISSELEAU Murielle – F - DGCAV,MUSEUM HISTOIRE NATURELLE
 42- REVELEN Marie – F - DIRECTION PROTOCOLE RELAT PUBL
 43- LETRANGE Valérie – F - DIRECTION EDUCATION
 44- DA SILVA FERREIRA Jérôme – H - DIRECTION DES DECHETS
 45- NAUD Lydie – F - DGCAV,PATRIMOINE & ARCHEOLOGIE

46- COUSSEAU Steve -H - POLE SUD OUEST
 47- DEMANNEVILLE Laëtitia – F - DGTPTS,REGLEMT GESTION ESP PUB
 48- VERNET Yann – H - BATII, DAEEL
 49- LOPEZ Elodie – F - DIRECTION OPERATEURS EAU ASST
 50- PORCHER Cécile – F - DIRECTION ESPACE PUBLIC - DEP
 51- GAREL Pierrick – H - DIRECTION LOGISTIQUE
 52- GRELAUD Julie – F - POLE NANTES LOIRE
 53- MADIOT Gérard – H - POLE ERDRE ET LOIRE
 54- RIOU Christine – F - POLE LOIRE CHEZINE
 55- DELORME Thomas – H - DOPEA
 56- PICAUD Lauryane – F - DRN, DIR MANAGEMT INFORMATION
 57- CHATELIER David – H - DGDACS, DIRECTION DE L'EGALITE
 58- GABORIT Laurence – F - DIRECTION OPERATEURS EAU ASS
 59- COLLAND Sébastien – H - DIRECTION DES SPORTS
 60- CALIN Patrick – H - DIRECTION NATURE ET JARDINS

– H - DRH- SCES RATTACHES PERSONNEL
 POLE LOIRE CHEZINE
 - DIRECTION DES SPORTS
 H - POLE NANTES LOIRE
 F - DIRECTION ESPACE PUBLIC – DEP
 H - DIRECTION OPERATEURS EAU ASST
 - DIR QUARTIERS SUD
 I – H - DIRECTION DES SPORTS
 ie – F - BATII,DIR STRATEGI PATRIMONIAL
 – F - DIRECTION HABITAT
 – F - DGCAV, DIR DEV CULTUREL
 Christine – F - BIBLIOTHEQUE

C A P cat A

1- LE MOAL Yann – H - BATII,DIR STRATEGI PATRIMONIAL
 2- CHANSON Isabelle – F - DIR AMÉNAGEMNT URBANISME AGGLO
 3- AUVINET André – H - DIRECTION OPERATEURS EAU ASST
 4- LECHAT Aline – F - DIR AMÉNAGEMNT URBANISM NANTES
 5- HARDY Alexandra – F - DGDACS,INGENIE RESS/LOG D'ABORD
 6- MATTHEYSES- LE GARREC Damien – H - CONSERVATOIRE DE NANTES
 7- BOURRET Christophe – H - DRH- SCES RATTACHES PERSONNEL
 8- DARC Sylvie – F - DIRECTION PARCOURS VIE AINES
 9- DRUGEON Myriam – F - DIRECTION VIE ASSOCIA.JEUNESSE
 10- JONNET Laurence - F - DIRECTION L'INCLUSION SOCIALE
 11- RICHARD Ludovic - H - DIRECTION RELATION USAGERS
 12- VERROUGSTRAETE Annabelle – F - DIRECTION VIE ASSOCIA.JEUNESSE
 13- AVRIL Sandrine – F - DRN, DIR INFRASTRUCTURE & SCES
 14- RETAILLEAU Patricia – F - DGDACS, DIR GENERALE ADJOINTE
 15- POINT RICARD Sylvie – F - QUALITE VIE SANTE AU TRAVAIL
 16- COUTEAU Florent – H - CONSERVATOIRE DE NANTES



Voter CGT. c'est essentiel

POUR DONNER AUX FUTUR·E·S ÉLU·E·S LES MOYENS

de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent·e·s statutaires et contractuel·le·s pour un meilleur service public.

POUR REVENDIQUER ET GAGNER

de nouveaux droits au niveau national.

- Une gestion collective des carrières à un niveau plus pertinent : au niveau national pour la catégorie A, régional pour la catégorie B et départemental pour la catégorie C
- Une véritable reconnaissance des qualifications par une refonte des grilles indiciaires
- La reconnaissance de la pénibilité.

accompagner et faire valoir les droits.

des agent·e·s au conseil médical dans le cadre des accidents de service ou de maladie professionnelle.

Voter CGT. c'est essentiel

POUR DONNER AUX FUTUR·E·S ÉLU·E·S LES DROITS INDIVIDUELS

de toutes et tous les agent·e·s contractuel·le·s pour un meilleur service public.

- Réalisation d'un plan de titularisation et déprécarisation à la hauteur des enjeux, y compris pour tous les « contrats aidés », notamment les PEC (Parcours Emploi Compétences)
- Création des cadres d'emplois pour les ASSFAM et ASSMAT et pour les missions nouvelles
- Revendication d'une négociation salariale collective
- Accès pour toutes et tous à la Fonction publique sans condition de nationalité

À LA CAP

Je vote

POUR DES REPRÉSENTANT·E·S QUI INTERVIENDRONT

en cas de refus

- de titularisation ou de licenciement
- du temps partiel, du télétravail, de congés au titre du CET
- de formation ...
- Ou de révision des CREP (comptes rendus entretiens professionnels)

et m'accompagneront pour

- faire valoir mes droits
- obtenir une révision de mon entretien professionnel
- travailler à temps partiel si je le souhaite ;
- obtenir mon droit à télétravailler dans de bonnes conditions
- mon droit à la formation.

À LA CCP

pour les questions qui me concernent

- Licenciement pour inaptitude physique, insuffisance professionnelle
- Dans l'intérêt du service : les demandes de révision d'entretien professionnel
- En cas de refus de temps partiel, de télétravail, de formation professionnelle
- Les procédures disciplinaires
- Le droit syndical : obligation de consultation sur les décisions individuelles relatives au non-renouvellement du contrat des personnes investies d'un mandat syndical.

mais aussi pour m'accompagner

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement
- Obtenir la révision de mon entretien professionnel
- Travailler à temps partiel si je le souhaite
- Obtenir mon droit à télétravailler dans de bonnes conditions
- Rendre effectif mon droit à la formation
- Me défendre en cas de procédure disciplinaire.

*à Nantes. à la CAP
on défend*

**LA RECONNAISSANCE STATUTAIRE DE LA MONTÉE DES
COMPÉTENCES DES AGENT·ES**

**LA NOMINATION DES AGENT·ES REÇU·E·S AUX
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS**

**un meilleur accompagnement des reclassements professionnels, des
redéploiements et de l'évolution des compétences**

- Des droits et moyens supplémentaires pour les agents en situation complexe
- Des perspectives et objectifs atteignables
- Des création de postes en surnuméraire pour faciliter la réintégration
- Une humanisation des dispositifs existants.

Un seul tour de scrutin. chaque voix compte !

Élections professionnelles 8 décembre 2022

JE VOTE

la
cgt

essentielle

**pour nos droits
pour le service public**

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Voter CGT, c'est essentiel pour défendre

la sécurité individuelle et collective de l'ensemble des agent·e·s statutaires ou contractuel·le·s et pour un meilleur service public.

- L'adaptation et l'harmonisation des horaires de travail (allègement de la pénibilité)
- L'adaptation et l'harmonisation du matériel dans les différents sites
- Le renouvellement du matériel et la modernisation des outils techniques/technologiques
- L'entretien et réhabilitation des bâtiments et des locaux de nos collectivités
- L'adaptation des locaux et de l'organisation du travail face aux dérèglements climatiques
- L'organisation de temps d'échanges et de réflexions collectives sur la réalité du travail
- Le renforcement de la proximité dans les territoires pour répondre aux besoins et garantir service public de qualité et plus concret.

VOS ÉLU·E·S CGT MILITENT AUSSI POUR

Lutter contre toutes les discriminations

au regard des critères de sexe, d'origine, de genre, d'âge, d'opinions, d'activités syndicales (bien sûr) ou encore à ceux liés à l'état de santé ou au handicap...

L' intégration des enjeux environnementaux

dans le service public, en se basant sur le rapport collectif :

« Pas d'emplois sur une planète morte :

sauver le climat, gagner des droits, créer des emplois »



EN SAVOIR PLUS
SUR L'ESPACE CO'
CGT



**Ville de Nantes &
Nantes Métropole**
3 Rue Célestin Freinet
44200 NANTES